

Recueil d'Annales 2022 - 2023

Licence 1

Semestre 1

Session 2



UBO

Université de Bretagne Occidentale

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Droit constitutionnel | 3 |
| Introduction au Droit..... | 4 |
| Institutions judiciaires | 5 |
| Introduction historique au Droit..... | 10 |
| Introduction à la science politique | 12 |
| Introduction à la gestion et comptabilité | 19 |
| Introduction à l'économie | 22 |
| Sociologie | 25 |
| Corrigé QCM Introduction Science Politique | 26 |



UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et A.E.S
Année Universitaire 2022-2023

Droit constitutionnel

Durée : 3 heures

1^{ère} année LICENCE Droit

Semestre 1

Jean-Jacques Urvoas

2nd session

- Sans document(s)
- Document autorisé (précisez)

Droit constitutionnel

Traitez au choix, l'un des deux sujets suivants sous la forme d'une dissertation intégralement rédigée :

- 1 – La puissance de l'Etat est-elle sans limite ?
- 2 – A quoi sert une constitution ?

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

**Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et A.E.S
Année Universitaire 2022-2023**

Introduction générale au droit – Brest et Quimper

Durée : 3 heures

1ère année Licence Droit général
et Droit-Marché de l'art (Quimper)

Semestre : semestre 1

Sans document

Session : 2ème session

ENSEIGNANTS :

BREST : CM : MME BIAGINI, TD : M. AUDREN, M. CHRISTIAN, MME GROUX

QUIMPER : CM : MME DUVAL, TD : MMES HELLOU et RUELLAN

INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT

Vous traiterez, au choix, l'un des deux sujets suivants :

Sujet n°1 :

*« Les juges de la Nation ne sont que la bouche qui prononce les paroles de la loi, des êtres inanimés, qui n'en peuvent modérer ni la force ni la rigueur »
(Montesquieu, De l'esprit des lois, 1748)*

Sujet n°2 :

L'office de la loi est de fixer, par de grandes vues, les maximes générales du droit : d'établir des principes féconds en conséquences, et non de descendre dans le détail des questions qui peuvent naître sur chaque matière.

C'est au magistrat et au jurisconsulte, pénétrés de l'esprit général des lois, à en diriger l'application.

De là, chez toutes les nations policées, on voit toujours se former, à côté du sanctuaire des lois, et sous la surveillance du législateur, un dépôt de maximes, de décisions et de doctrine qui s'épure journellement par la pratique et par le choc des débats judiciaires, qui s'accroît sans cesse de toutes les connaissances acquises, et qui a constamment été regardé comme le vrai supplément de la législation.

J.-E. Portalis, Discours Préliminaire du premier projet de Code civil (1801) (extraits)

Institutions judiciaires

LICENCE 1
C. LEPRINCE

Durée : 45 minutes

Semestre : 1

Session 2

- Sans document(s)
 Documents autorisés

Exercice – QCM à choix multiples

Veillez cocher la (les) bonnes réponses.

Le barème est indiqué. Aucune pénalité ne sera décomptée en cas d'erreur. En revanche, aucun point ne sera attribué en cas de réponse incomplète à une question.

- 1) Sous l'Ancien Régime, la justice était caractérisée par :
 - a- Des procès très longs
 - b- Une unité des juridictions
 - c- Un droit écrit
 - d- Une égalité des justiciables
- 2) Le dualisme juridictionnel renvoie
 - a- Aux juridictions pénales et civiles de l'ordre judiciaire
 - b- Aux juridictions de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif
 - c- Aux juridictions du premier degré et du second degré
- 3) Le principe de séparation des pouvoirs
 - a- Interdit aux juges des juridictions civiles de statuer en matière pénale
 - b- Interdit aux juges judiciaires de connaître des affaires de l'administration
 - c- Est un principe inscrit dans la Convention européenne des droits de l'homme
 - d- A été consacré au XIX^e siècle
- 4) Parmi les symboles de la justice on trouve
 - a- La balance
 - b- Le couteau
 - c- Le bandeau
 - d- La couleur bleue
- 5) Le tribunal des conflits
 - a- Est composé de magistrats pour moitié de l'ordre judiciaire et pour moitié de l'ordre administratif
 - b- Est présidé par le garde des sceaux
 - c- Est présidé par un conseiller d'État ou un conseiller à la Cour de cassation
 - d- Siège de façon permanente
- 6) Il y a déni de justice quand
 - a- Le juge refuse de juger
 - b- Le jugement du juge est contesté en appel
 - c- Le jugement est rendu dans une juridiction qui n'est pas compétente
 - d- Plusieurs magistrats d'une même juridiction ne parviennent à s'entendre

- 7) Le déni de justice
 - a- Est consacré dans la Constitution
 - b- Est consacré à l'article 4 du Code civil
 - c- Est une infraction pénale
 - d- Est un devoir du juge
- 8) Le Ministère de la Justice
 - a- Est aussi appelé Chancellerie
 - b- Se situe Place Vendôme à Paris
 - c- Est représenté par le garde des sceaux
 - d- Est compétent pour voter les lois en matière criminelle
- 9) Le ministre de la Justice
 - a- Fait partie du gouvernement
 - b- Siège au Parlement
 - c- Est rattaché au corps de la magistrature
 - d- Ne peut être avocat
- 10) Ont assuré la fonction de ministre de la Justice
 - a- Robert Badinter
 - b- Nicole Belloubet
 - c- Rachida Dati
 - d- Edouard Philippe
- 11) Le Garde des sceaux actuel est
 - a- Emmanuel Dupont Moretti
 - b- Éric Dupont Moretti
 - c- Émile Dupont Moretti
- 12) Le budget du ministère de la Justice
 - a- Fait partie des plus importants budgets au sein du budget de l'État
 - b- Est en baisse depuis dix ans
 - c- Est parmi les moins élevés en Europe
 - d- Suffisant pour faire face aux dépenses de fonctionnement des juridictions
- 13) Le principe de continuité de la justice implique
 - a- Qu'il n'y a pas d'interruption dans le cours de la justice
 - b- Que des gardes sont mises en place pour traiter les urgences
 - c- Que toutes les juridictions siègent en continu
 - d- Que les magistrats n'ont pas le droit de grève
- 14) Les parties
 - a- Doivent rémunérer les magistrats
 - b- Ne doivent pas rémunérer les magistrats
 - c- Doivent supporter les frais de procédure
 - d- Ne doivent pas supporter les frais de procédure
- 15) Les dépens sont
 - a- Irrépétibles, c'est-à-dire non remboursables
 - b- Répétibles, c'est-à-dire remboursables par le perdant au procès
 - c- Répétibles, c'est-à-dire remboursables par le vainqueur du procès
- 16) Les avocats
 - a- Sont rémunérés par les parties au litige
 - b- Sont rémunérés au titre des dépens
 - c- Sont tous rémunérés selon un barème national
 - d- Sont rémunérés selon le tarif prévu dans la convention d'honoraires
- 17) Les MARC désignent
 - a- Les modes alternatifs de règlement des contentieux
 - b- Les modes alternatifs de règlement des conflits
 - c- Les moyens autres de résolution des conflits
 - d- Les méthodes autres de répartition des compétences

- 18) Les modes de résolution des conflits non juridictionnels sont
- a- La conciliation
 - b- L'arbitrage
 - c- La transaction
 - d- La médiation
- 19) La conciliation
- a- Peut être faite par un tiers chargé par le juge
 - b- Ne peut être faite par un tiers en dehors du champ judiciaire
 - c- Peut être faite par le juge dans le cadre d'une procédure judiciaire
 - d- Est interdite dans certains litiges
- 20) La médiation
- a- Est gratuite
 - b- Doit être effectuée par une personne physique
 - c- Peut être extra-judiciaire
 - d- Est obligatoire avant de saisir le juge
- 21) La transaction
- a- Ne peut être utilisée que dans certains domaines
 - b- Éteint l'action en justice
 - c- Est un acte juridique unilatéral
 - d- Conduit à des concessions réciproques entre les parties
- 22) L'arbitrage
- a- Est une procédure juridictionnelle
 - b- Peut être imposé aux parties
 - c- Est assuré par des juges étatiques
 - d- Aboutit à une sentence arbitrale
- 23) Les officiers ministériels
- a- Sont des auxiliaires de justice
 - b- Sont fonctionnaires
 - c- Ont un accès à leur fonction limité par un nombre de charges déterminé par les pouvoirs publics
 - d- Sont notamment les magistrats
- 24) Les greffiers
- a- Exercent une profession libérale indépendante
 - b- Sont tous des fonctionnaires
 - c- Sont des techniciens de la procédure
 - d- Sont chargés d'éclairer les juges sur les aspects techniques des litiges
- 25) Le tribunal judiciaire
- a- Résulte de la fusion du tribunal de grande instance et du tribunal d'instance
 - b- A disparu depuis le 1^{er} janvier 2020
 - c- Est la seule juridiction de droit commun de première instance
 - d- Est compétent pour tous les litiges quel que soit le montant
- 26) En principe, le tribunal judiciaire
- a- Statue toujours en formation collégiale
 - b- Statue parfois à juge unique
- 27) Le tribunal de proximité
- a- N'existe pas
 - b- Est rattachée au tribunal judiciaire
 - c- Statue à juge unique
 - d- Est compétent pour les litiges supérieurs à 10.000 euros
- 28) Le Juge des contentieux de la protection a compétence pour les litiges relatifs
- a- Au crédit à la consommation
 - b- Au surendettement des particuliers
 - c- A la protection des animaux
 - d- A la protection des personnes majeures

- 29) Les juges du conseil des prud'hommes sont
- a- Des magistrats professionnels
 - b- Des magistrats non professionnels
 - c- Des représentants salariés et des représentants employeurs élus
 - d- Des représentants salariés et des représentants employeurs nommés par leurs pairs
- 30) L'échevinage est un système d'organisation judiciaire
- a- Qui a disparu depuis la Révolution française
 - b- Dans lequel les juridictions sont composées de juges professionnels et non professionnels
 - c- Dans lequel les juridictions ne sont composées que de juges non professionnels
 - d- Où la formation est collégiale
- 31) Les juridictions civiles de premier degré statuent en premier et dernier ressort
- a- Pour les affaires n'excédant pas 4.000 euros
 - b- Pour les affaires n'excédant pas 5.000 euros
 - c- Pour les affaires n'excédant pas 10.000 euros
 - d- Excédant 5.000 euros sans dépasser 10.000 euros
- 32) Les juridictions pénales de droit commun se répartissent le contentieux en fonction
- a- De la gravité du préjudice subi par la victime
 - b- De la gravité des faits commis par l'auteur présumé
 - c- Du montant de la peine d'amende encourue
 - d- De la durée de la peine d'emprisonnement encourue
- 33) Les magistrats du siège
- a- Sont chargés de veiller à la bonne application de la loi
 - b- Sont présents uniquement dans les procès civils
 - c- Ne sont pas issus de l'ENM (École Nationale de la Magistrature)
 - d- Sont inamovibles
- 34) Les magistrats du parquet
- a- Sont aussi appelés magistrats du siège
 - b- Sont notamment les Procureurs de la République
 - c- Requièrent la bonne application de la loi
 - d- Sont indépendants
- 35) Le ministère public
- a- Défend les intérêts de la société
 - b- Exerce l'action civile
 - c- Fait partie du Gouvernement
 - d- Est un corps de magistrats professionnels recrutés à l'ENA (École nationale de l'administration)
- 36) Les questions disciplinaires des magistrats du siège relèvent de la compétence
- a- Du Ministre de la justice
 - b- Du Conseil supérieur de la magistrature
 - c- De la Cour de cassation
 - d- Du Conseil constitutionnel
- 37) Le tribunal de police est compétent pour juger
- a- Des crimes
 - b- Des délits
 - c- Des contraventions
 - d- Des contraventions des quatre premières classes uniquement
- 38) Le juge des libertés et de la détention
- a- Est un magistrat du parquet
 - b- A été créée en 1958
 - c- A compétence pour les décisions de placement en détention provisoire
 - d- A compétence pour autoriser par exemple des écoutes téléphoniques ou des perquisitions nocturnes
- 39) La cour d'assises
- a- Est composée d'une cour de trois magistrats et d'un jury de citoyens
 - b- Rend des décisions non susceptibles de recours
 - c- Fonctionne de manière continue
 - d- Est compétente pour les crimes les plus graves

- 40) Les cours criminelles départementales
- a- Ont été créées par la loi du 23 mars 2019
 - b- Sont encore en phase d'expérimentation
 - c- Se substituent aux Cours d'assises
 - d- Sont composées d'une cour et d'un jury de citoyens
- 41) Le tribunal pour enfants
- a- Statue à juge unique
 - b- Est compétent pour juger les contraventions commises par les mineurs
 - c- Est compétent pour juger notamment les délits commis par les mineurs de moins de 13 ans
 - d- Est présidé par un juge des enfants
- 42) La Cour de justice de la République
- a- Est une juridiction politique
 - b- Est une juridiction civile
 - c- Est composée uniquement de parlementaires
 - d- A été supprimée par la loi du 23 mars 2019
- 43) Les juridictions statuent à juge unique
- a- Lorsqu'il n'existe qu'une seule juridiction de ce type
 - b- Lorsque l'audience est tenue par un magistrat siégeant seul
 - c- Lorsque la décision rendue est susceptible d'aucun recours
 - d- Lorsque le litige est inférieur à 5.000 euros
- 44) L'appel
- a- Est une voie de recours extraordinaire
 - b- Doit être formé en général dans le délai d'un mois
 - c- Est toujours possible
 - d- A un effet dévolutif
- 45) La Cour de cassation
- a- N'est pas une juridiction
 - b- Est un 3^{ème} degré de juridiction
 - c- Juge en fait et en droit
 - d- Est la juridiction suprême de l'ordre judiciaire
- 46) La Cour de cassation peut
- a- Rejeter le pourvoi
 - b- Rejeter l'arrêt sans renvoi
 - c- Casser l'arrêt avec renvoi
 - d- Casser le pourvoi
- 47) La cour d'appel de renvoi est
- a- Strictement identique à la première cour d'appel
 - b- Nécessairement différente de la première cour d'appel
 - c- La même que la première cour d'appel mais composée différemment
 - d- La même que la première cour d'appel mais composée d'un nombre supérieur de magistrats
- 48) L'Assemblée plénière de la Cour de cassation
- a- Est compétente lorsqu'un différend existe entre les différentes chambres de la Cour
 - b- Est compétente lorsqu'un différend existe entre les juridictions du fond et la Cour
 - c- Siège une seule fois par an
 - d- Siège en alternance avec la Chambre mixte
- 49) Les cours d'administratives d'appel
- a- Sont présentes dans chaque département
 - b- Sont présentes dans chaque région
 - c- Il n'y en a qu'une seule en France
- 50) Le Conseil d'État a été créé
- a- En 1789
 - b- En 1799
 - c- En 1953
 - d- En 1989

Épreuve d'introduction historique au droit (questionnaire à choix multiple)

Arnaud JAULIN, *maître de conférences*

Aucun document autorisé. Au moins une réponse possible par question.

1. Les plébéiens sont :
 - A. Une élite sociale.
 - B. Les égaux des patriciens.
 - C. Les hommes du peuple.
 - D. Uniquement des magistrats romains.
 - E. Des soldats de l'empire romain.
2. La République romaine est :
 - A. Une démocratie.
 - B. Un régime dominé par des grandes familles romaines avec des consuls.
 - C. Le régime qui succède à l'empire.
 - D. Une tyrannie.
 - E. Un système populaire.
3. L'empire romain d'orient chute en :
 - A. 1476.
 - B. 1453.
 - C. 476.
 - D. 453.
 - E. 1446.
4. Les caractères du droit romain à l'époque classique sont :
 - A. Subjectifs et personnels.
 - B. Impératifs.
 - C. Régulateurs et distributifs.
 - D. Ordonnateurs.
 - E. Prescriptifs.
5. Le principat est :
 - A. Une période de montée en puissance du pouvoir du monarque.
 - B. Une période de la République.
 - C. Un mode d'organisation du pouvoir politique qui succède au dominat.
 - D. La période de domination romaine sur la Gaule romaine.
 - E. Le pouvoir des barbares sur Rome.
6. N'est pas, à proprement parler, une magistrature romaine la fonction de :
 - A. Collecteur.
 - B. Consul.
 - C. Prêteur.
 - D. Dictateur.
 - E. Empereur.
7. N'est pas une magistrature permanente la fonction de :
 - A. Censeur.
 - B. Prêteur.
 - C. Édile.
 - D. Questeur.
8. L'imperium est :
 - A. Le territoire de l'empire.
 - B. La capacité à décider d'un magistrat romain.
 - C. Une période de l'empire.
 - D. Le surnom de l'empereur.
 - E. La langue parlée dans l'empire.
9. La Loi des Douze Tables est :
 - A. Un synonyme du *Corpus juris civilis*.
 - B. Un texte de droit écrit sur douze tableaux de marbre accrochés dans tous les temples.
 - C. Une loi élaborée par l'empereur.
 - D. Une loi datant du principat.
 - E. Un texte garantissant certains droits essentiels aux romains.

10. Un dictateur romain est :
- A. Une fonction destinée à mettre fin à un danger touchant l'État.
 - B. Un tyran.
 - C. Un empereur.
 - D. Une personne qui dicte ses ordres de manière autoritaire.
 - E. Un homme mauvais.
11. Les premières « actions de la loi » sont :
- A. Des lois votées au sein du sénat.
 - B. Très nombreuses.
 - C. Les décisions juridiques émanant de l'empereur.
 - D. Des solutions très formalisées utilisées lors d'une action en justice.
 - E. Du droit non prétorien.
12. Ne sont pas des constitutions impériales les :
- A. Édits.
 - B. Décrets.
 - C. Lois.
 - D. Ordonnances.
 - E. Mandats.
13. Le *Corpus juris civilis* est :
- A. L'ensemble des juristes romains.
 - B. Un code de droit romain.
 - C. Le corps de l'empereur lorsqu'il est qualifié de *lex animata*.
 - D. Un corps de juristes spécialisés en droit civil.
 - E. L'expression latine pour désigner le Code Napoléon.
14. Le droit canonique est :
- A. Un droit populaire et non écrit.
 - B. Le droit de l'Église universelle.
 - C. Le droit de fonder des canons pour l'Église.
 - D. Un droit réservé aux abbayes et communautés religieuses.
 - E. Plus ancien que le droit romain.
15. La coutume est :
- A. Une même habitude partagée par tous les sujets du roi à l'échelle du royaume.
 - B. Une règle originellement écrite.
 - C. Une règle de droit dictée par l'autorité centralisée.
 - D. Une habitude devenue une règle.
 - E. Une règle de droit savant.
16. Un vassal est :
- F. Le suzerain.
 - G. Le supérieur d'un seigneur.
 - H. Un seigneur.
 - I. Le souverain.
 - J. Un homme libre de tout supérieur.
17. La procédure accusatoire
- A. Signifie que le procès ne peut s'ouvrir que par une mise en accusation.
 - B. Est le synonyme de la procédure inquisitoire.
 - C. Signifie que le procès est engagé par un juge.
 - D. Est la procédure de l'Église pour poursuivre les hérétiques.
 - E. Est la seule procédure connue au Moyen Âge.
18. Un roi dit monarque absolu :
- A. A réussi à s'émanciper de la tutelle des seigneurs, de l'empereur du Saint-Empire romain germanique et du pape.
 - B. A tous les pouvoirs dans son royaume.
 - C. A un pouvoir supérieur au pape.
 - D. Est subordonné au pouvoir dominant du pape.
 - E. Est au-dessus des lois.
19. Les légistes sont :
- A. Des créateurs de grandes lois.
 - B. Des médecins au Moyen Âge.
 - C. Des spécialistes de droit médical.
 - D. Des spécialistes des lois romaines.
 - E. Des conseillers des seigneurs.
20. Le gallicanisme est :
- A. L'indépendance complète, au temporel comme au spirituel, de l'Église de France.
 - B. Une dissidence au sein de l'Église française.
 - C. Un mouvement sectaire.
 - D. Une forme d'anglicanisme à la française.
 - E. Une pathologie héréditaire transmise au sein de la famille royale.

Introduction à la science Politique

Durée : 1 h

Semestre : 1

Session :

2^{ème} session

1^{ère} année LICENCE Droit

Urvoas Jean-Jacques

Sans document(s)

Document autorisé

QCM à points négatifs

Chaque question ne comporte qu'une seule bonne réponse. Il est indispensable de cocher une réponse.

1. La république thermidorienne débute avec la Constitution de 1795.

- A. Vrai
- B. Faux

2. Le coup d'Etat du 18 Brumaire permet la proclamation de la Constitution de l'an XII.

- A. Vrai
- B. Faux

3. La 1^{ère} République a duré 14 ans.

- A. Vrai
- B. Faux

4. La chute de la royauté est proclamée le 22 septembre 1792.

- A. Vrai
- B. Faux

5. En 1789, c'était la 1^{ère} fois que les Etats-Généraux étaient réunis.

- A. Vrai
- B. Faux

6. Le corps électoral appelé à composer les membres du Tiers Etat ne comprenait que les hommes âgés de plus de 25 ans.

- A. Vrai
- B. Faux

7. Emmanuel Sieyès au début des Etats-Généraux siégeant dans les rangs de la noblesse.

- A. Vrai
- B. Faux

8. Les Etats-Généraux sont convoqués le 5 mai 1789 à Versailles.

- A. Vrai
- B. Faux

9. Les travaux des Etats-Généraux sont ouverts au public.

- A. Vrai
- B. Faux

10. Le « *club breton* » fut l'armature du « *club des jacobins* ».

- A. Vrai
- B. Faux

11. Mirabeau, en juin 1789, prônait la dénomination « d'Assemblée des représentants du peuple » pour désigner la fusion des trois ordres.

- A. Vrai
- B. Faux

12. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789, figura par la suite dans les préambules de tous les constitutions révolutionnaires.

- A. Vrai
- B. Faux

13. La première constitution, celle du 3 septembre 1791, tentait de concilier la monarchie avec la démocratie représentative.

- A. Vrai
- B. Faux

14. La Constitution de 1791 fut la plus décentralisatrice de toutes nos lois fondamentales.

- A. Vrai
- B. Faux

15. Le Corps Législatif institué dans la Constitution de 1791 était monocaméral.

- A. Vrai
- B. Faux

16. La « *Convention nationale* » proclamée le 10 août 1792 tire sa dénomination d'une inspiration américaine en référence à la « *Convention de Philadelphie* ».

- A. Vrai
- B. Faux

17. La Constitution du 24 juin 1793 fut soumise à ratification populaire en juillet/août 1793.

- A. Vrai
- B. Faux

18. Lors de ce référendum, la participation fut massive, près de 80 % des électeurs se déplacèrent.

- A. Vrai
- B. Faux

19. Cette Constitution de 1793 garantit l'expression de la « *souveraineté nationale* ».

- A. Vrai
- B. Faux

20. Cette Constitution de 1793 reconnaît le droit de vote à certains étrangers.

- A. Vrai
- B. Faux

21. Cette Constitution de 1793 protège de façon drastique la séparation des pouvoirs

- A. Vrai
- B. Faux

22. Dans la Constitution de 1793, le Parlement était bicaméral.

- A. Vrai
- B. Faux

23. La Constitution thermidorienne marquait une double hostilité, au despotisme monarchique et à la dictature du Parlement.

- A. Vrai
- B. Faux

24. La Constitution thermidorienne est la plus longue de notre histoire constitutionnelle : 377 articles.

- A. Vrai
- B. Faux

25. La Constitution thermidorienne assouplissant les conditions d'organisation, a permis l'organisation de plusieurs référendums.

- A. Vrai
- B. Faux

26. La Constitution thermidorienne organise une séparation des pouvoirs rigide.

- A. Vrai
- B. Faux

- 27. Louis-Philippe appartenait à la branche des « *Bourbons* » ce qui fragilisa l'exercice de son règne.**
A. Vrai
B. Faux
- 28. Parmi les réussites reconnues de Louis-Philippe figurait l'assainissement des mœurs politiques par une traque implacable de la corruption.**
A. Vrai
B. Faux
- 29. L'aspiration à une réforme électorale fut le facteur déclenchant de la révolution de février 1848.**
A. Vrai
B. Faux
- 30. Organiser des banquets était une manière de prolonger les manifestations de rue régulièrement convoquées et rassemblant des milliers de personnes.**
A. Vrai
B. Faux
- 31. La « promenade des cadavres » du 23 février 1848 fut une manifestation parodique stigmatisant les ministres de Louis-Philippe.**
A. Vrai
B. Faux
- 32. Louis-Philippe a abdicqué en faveur de son petit-fils le comte de Paris.**
A. Vrai
B. Faux
- 33. Le 24 février 1848, Louis-Philippe s'exile au Royaume-Uni. Il ne reviendra jamais en France.**
A. Vrai
B. Faux
- 34. Le 25 février 1848, Lamartine du balcon de l'hôtel de ville de Paris fait huer le drapeau tricolore au profit du drapeau rouge de la révolution.**
A. Vrai
B. Faux
- 35. Le 25 février 1848, le gouvernement provisoire proclame immédiatement la République.**
A. Vrai
B. Faux
- 36. La II^{ème} République fut le premier de nos régimes politiques à abolir l'esclavage.**
A. Vrai
B. Faux

- 37. Le suffrage universel instauré en 1848 était réellement universel, les femmes obtenant le droit de vote. Mais cela ne dura pas.**
- A. Vrai
B. Faux
- 38. La participation aux élections de la Constituante des 23 et 24 avril 1848 fut très forte : plus de 83 %.**
- A. Vrai
B. Faux
- 39. Le 21 juin 1848, l'Assemblée décide de la fermeture des ateliers nationaux, ce qui fut le facteur déclenchant de la révolte que l'histoire retient sous le nom de « journées de juin ».**
- A. Vrai
B. Faux
- 40. Le général Cavaignac a reçu tous les pouvoirs de l'Assemblée pour rétablir l'ordre dans Paris.**
- A. Vrai
B. Faux
- 41. Face à l'émeute, la Constitution de la II^{ème} République fut rapidement élaborée et promptement appliquée.**
- A. Vrai
B. Faux
- 42. C'est la Constitution de 1848 qui a introduit la « fraternité » dans la devise nationale.**
- A. Vrai
B. Faux
- 43. Dans la Constitution de 1848, le pouvoir législatif est le premier des pouvoirs publics.**
- A. Vrai
B. Faux
- 44. Dans la Constitution de 1848, si le Président n'est pas élu au 1^{er} tour au suffrage universel, un second tour est organisé un mois plus tard.**
- A. Vrai
B. Faux
- 45. Dans la Constitution de 1848, les ministres sont nommés par le président de la République, mais l'Assemblée doit confirmer par un vote leur entrée en fonction.**
- A. Vrai
B. Faux

- 46. Dans la Constitution de 1848, la durée du mandat du Président est la même que celle du président des Etats-Unis : 4 ans.**
- A. Vrai
B. Faux
- 47. Dans la Constitution de 1848, le Président peut parfaitement se représenter à l'issue de son mandat.**
- A. Vrai
B. Faux
- 48. Les verrous multipliés dans la Constitution de 1848, la rendaient pratiquement impossible à réviser.**
- A. Vrai
B. Faux
- 49. La première élection d'un Président au suffrage universel, les 10 et 11 décembre 1848 se déroula dans un climat très tendu, le pays étant toujours plongé dans l'incertitude politique.**
- A. Vrai
B. Faux
- 50. Quand Louis-Napoléon Bonaparte fut élu, il était déjà député depuis juin 1848.**
- A. Vrai
B. Faux
- 51. Léon Gambetta est membre du gouvernement provisoire en 1870 au titre de l'opposition monarchiste à l'empire.**
- A. Vrai
B. Faux
- 52. La première réunion de l'Assemblée nationale élue le 8 février 1871 s'est tenue à Bordeaux.**
- A. Vrai
B. Faux
- 53. Adolphe Thiers élu « chef du pouvoir exécutif de la République française » le 17 février 1871 est un homme « neuf » incarnant le renouvellement qui a caractérisé la composition de l'Assemblée.**
- A. Vrai
B. Faux
- 54. La « Constitution Rivet » est l'une des lois qui créent les institutions provisoires de la III^{ème} République.**
- A. Vrai
B. Faux

55. L'adoption de la « loi chinoise » le 3 mars 1873 illustre la détérioration des relations entre Thiers et l'Assemblée.

- A. Vrai
- B. Faux

56. Henri Wallon est un député de Paris qui a laissé son nom dans l'histoire pour avoir déposé un amendement établissant de manière définitive le bicaméralisme dans les institutions républicaines.

- A. Vrai
- B. Faux

57. Trois lois constitutionnelles composent la constitution de la III^{ème} République.

- A. Vrai
- B. Faux

58. Toutes les prérogatives du président de la République sous la III^{ème} République sont soumises au contreseing.

- A. Vrai
- B. Faux

59. La fonction de « président du conseil des ministres » figure dès l'origine dans les institutions de la III^{ème} République.

- A. Vrai
- B. Faux

60. La création d'un Sénat sous la III^{ème} République fut une revendication des républicains qui craignaient l'influence monarchiste dans l'Assemblée.

- A. Vrai
- B. Faux

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et A.E.S
Année Universitaire 2022-2023

Introduction à la Gestion et la Comptabilité**Durée** : 1h

1ère année LICENCE Droit

Semestre : 1er**Hentic-Gilberto Michelle****Session** : 2ème session Sans document(s) Document autorisé (Plan Comptable et Document « Bilan et Compte de résultat)**Introduction à la Gestion et la Comptabilité****Sujet** : Vous traiterez les deux parties ci-dessous**Partie 1****Important** : Vos réponses doivent être claires, structurées et concises. Vos réponses doivent être rédigées sur le sujet aux emplacements prévus.

1- Quel est le rôle de la comptabilité générale ? Explicitez (3 points)

2- Quelle est l'utilité de chacun des documents de synthèse que sont le Bilan et le Compte de Résultat ? (3 points)

Partie 2

Vous traiterez l'exercice ci-dessous.

Le 1^{er} octobre 2022 : l'entreprise GETVERT est créée par Messieurs Cardache et Quimpois. Leurs apports sont de 800 000 € à parts égales, directement virés sur le compte banque de l'entreprise.

L'entreprise obtient de sa banque un emprunt de 400 000 € sur 6 ans au taux de 3,5%. Les fonds sont virés au compte bancaire de l'entreprise. La première échéance et les intérêts seront payés au 1^{er} octobre 2023.

Le 3 octobre 2022, l'entreprise acquiert au comptant, règlement par chèques bancaires :

- un bâtiment à usage commercial : 200 000 € HT,
- du matériel de bureau : 25 000 € HT,
- du mobilier de bureau : 15 000 € HT,
- de l'outillage divers : 75 000 € HT.

La TVA est au taux de 20%.

1- Vous établirez le bilan de création de l'entreprise GETVERT.

Le 30 de chaque mois des salaires sont versés pour un montant global de 3 400 €.

Le 10 octobre 2022, l'entreprise achète à crédit des marchandises pour 68 000 € HT à l'entreprise Coyhui.

Le 13 octobre 2022, l'entreprise vend à crédit des marchandises pour 44 400 € TTC à Vrachet et 16 500€ TTC à Dreman.

Le 18 novembre 2022, l'entreprise fait une campagne marketing qu'elle règle par chèque bancaire, montant de 1 950€ TTC.

Le 30 novembre 2022, le client Dreman envoie un chèque de 16 500 € pour régler sa dette.

Le 2 décembre 2022, le client Vrachet expédie un chèque de 25 000 € pour régler en partie sa dette.

Le 24 décembre 2022, un virement bancaire est effectué à l'ordre du fournisseur Coyhui pour régler en totalité les marchandises acquises à crédit.

Le 30 décembre 2022, l'entreprise vend pour 65 000 € TTC de marchandises au client Dupuis. Ce dernier règle 50% au comptant, le reste étant à crédit.

La TVA est au taux de 20%.

2- Vous présenterez ces écritures au journal (ou sous forme de comptes en T). (10 points)

3- Vous présenterez le Compte de Résultat ou le Bilan au 31/12/2022. (2 points)

2 points bonus pour les étudiants qui font le Compte de Résultat et le Bilan au 31/12/22

Introduction à l'économie (droit L1 et L2 session 2 2023)

Il est impératif de respecter l'espace en nombre de lignes attribué à chaque question (chaque question valant 2 points).

| |
|--|
| <p>1. Définition de l'économie chez Adam Smith (2 lignes)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> |
| <p>2. Différences entre ensemble et système (3 lignes)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> |
| <p>3. Une interaction positive : le cas de la spirale inflationniste (3 lignes)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> |
| <p>4. Définition du Produit intérieur brut (PIB) (2 lignes)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> |
| <p>5. La fonction objectif du producteur dans l'analyse néoclassique (3 lignes)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> |

6. La demande de travail dans l'analyse néoclassique (3 lignes)

7. Le salaire d'efficience (3 lignes)

8. La problématique keynésienne (3 lignes)

9. La monnaie chez Keynes (3 lignes)

10. Comment passer d'une économie de rareté à une économie d'abondance ? (4 lignes)

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et A.E.S
Année Universitaire 2022-2023

SOCIOLOGIE

1ère année Licence Droit

1ère année Licence Economie gestion

Durée : 1h

Nom de l'enseignant :
Bénédicte Havard Duclos

Semestre 1

Session : 2

x Sans document(s)

SOCIOLOGIE

Les étudiants traiteront les 3 questions suivantes

Question 1 – 6 points

Les régularités observées par les sociologues dans nos sociétés sont non fatalistes, non universelles, non immuables. Elles sont le produit d'une construction sociale.

En vous appuyant sur des exemples de votre choix, développés en cours, vous montrerez ce que cela signifie.

Question 2 – 8 points

Parmi les notions suivantes, vous en choisirez deux de votre choix. Vous proposerez une / des définitions et donnerez des exemples montrant que vous avez compris ce qu'elles signifient :

a) Discrimination

d) Stigmatisation

g) Pauvreté

b) Civisme

e) Civilité

h) Institutions totales

c) Sociabilité

f) Etat social

i) Normes

Question 3 – 6 points

Développez une connaissance / un mécanisme sociologique que vous avez appris ou qui vous a particulièrement intéressé dans ce cours ou dans les lectures suggérées dans ce cours.

QCM Science politique L1 Droit

Juin 2023

| | | | |
|--------|--------|--------|--------|
| 1 – A | 11 – A | 21 – B | 31 – B |
| 2 – A | 12 – B | 22 – B | 32 – A |
| 3 – B | 13 – A | 23 – A | 33 – A |
| 4 – B | 14 – A | 24 – A | 34 – B |
| 5 – B | 15 – A | 25 – B | 35 – B |
| 6 – A | 16 – A | 26 – A | 36 – B |
| 7 – B | 17 – A | 27 – B | 37 – B |
| 8 – A | 18 – B | 28 – B | 38 – A |
| 9 – A | 19 – B | 29 – A | 39 – A |
| 10 – A | 20 – A | 30 – B | 40 – A |

| | |
|--------|--------|
| 41 – B | 51 – B |
| 42 – A | 52 – A |
| 43 – A | 53 – B |
| 44 – B | 54 – A |
| 45 – B | 55 – A |
| 46 – A | 56 – B |
| 47 – B | 57 – A |
| 48 – A | 58 – A |
| 49 – B | 59 – B |
| 50 – A | 60 – B |